



Début prochain du balayage des rues à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 27 avril 2023 – Le printemps est à nos portes, et qui dit printemps, dit grand ménage ! La Ville de Rivière-du-Loup désire aviser ses citoyens que les opérations de nettoyage des rues débuteront le 3 mai prochain.

Le balayage devrait s'échelonner sur une période d'environ deux semaines à raison de 22 heures par jour. La formule retenue est la même que celle des deux dernières années, l'expérience s'étant avérée concluante tant en rapidité qu'en efficacité.

Pour assurer le bon déroulement de l'opération, la Ville sollicite la collaboration des citoyens. D'abord, ces derniers sont invités à balayer l'excédent de terre de leur bordure de pelouse ou terrain avant le 3 mai, afin d'éviter de remettre du sable dans la rue après le passage du balai. Dans la mesure du possible, le stationnement en bordure de rue est également à éviter pour la durée de l'opération, en particulier de jour dans les quartiers.

La Ville rappelle également que la formation de tas de sable est à proscrire puisque cela ralentit et complique les opérations de nettoyage. Enfin, il ne faut absolument jamais disposer du sable dans les bacs de collecte, quelle qu'en soit la couleur. Il doit plutôt être apporté à l'écocentre, maintenant localisé au parc industriel.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611